

Transmission favorisée : mesures à prendre pour alléger la charge fiscale - BFTF

Code produit : BFTF

Niveau : Perfectionnement

Modalité : Presentiel

Durée (en heure) : 7.0

Tarif : 0,00 € HT

Eligible DDA : non

Public :

Toute personne souhaitant
acquérir des compétences
dans le domaine de
l'ingénierie patrimoniale

Prérequis :

Aucun

Objectif

- Connaître les solutions patrimoniales les plus dynamiques dans la transmission du patrimoine
- Maîtriser les aspects techniques, juridiques et fiscaux des différentes solutions
- Comprendre le rôle spécifique de l'assurance vie dans la succession

Programme de la formation

1. Introduction : transmission du patrimoine
2. Rappels sur l'ordre successoral
 - Successibles : hiérarchie
 - Degré successoral
 - Droits du conjoint survivant
 - Situation du partenaire pacsé
 - Pacs et séparation de biens
3. Rappel de l'incidence du régime matrimonial
4. Fiscalité des donations et des successions
5. Transmission favorisée du patrimoine
 - Donation-partage
 - Donation en nue-propriété
 - Donation hors part successorale
 - Donation au dernier vivant
 - Communauté universelle avec clause de préciput
 - SCI et optimisation fiscale
 - holding familiale : consolider et protéger le patrimoine familial
 - Assurance vie comme outils de transmission
 - Assurance vie luxembourgeoise : intérêts et limites
 - Clause bénéficiaire
 - Stratégies internationales en matière de succession
 - Fiducies
6. Offre et conseil bancaires
7. Conclusion

Moyens d'évaluation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

Méthodes pédagogiques

- Exposés à partir d'un diaporama
- Échanges d'expériences
- Cas pratiques

AF2A - 64 Rue de Miromesnil, 75008 Paris

Copyright 2024 AF2A. Tous droits réservés.